



*Syndicat Local*

*De la Maison d'Arrêt*

*De D.F.O.N*

Date : le 20 juin 2025

### **Un détenu retranché en cellule menace les personnels !!!!!**

*Ce jour, un détenu, fortement connu de nos services pour ses déviances comportementales, a commencé à insulter la collègue de l'étage suite à un refus d'accès tardif à la douche. Et pour montrer son mécontentement, celui-ci se mit à créer du tapage et inonder la coursive, perturbant ainsi le calme de la détention.*

*Présent en détention, le chef de détention ira voir l'énergumène afin de lui demander de se calmer sinon son placement au quartier sera utilisé à toutes fins utiles ! Malgré les injonctions du gradé, celui-ci continua sur sa lancée en l'insultant et en le menaçant de mort : « je vais te piquer ! »*

*Face à un tel comportement agressif et au risque du passage à l'acte d'agresser un personnel, sa mise en prévention est alors décidée. Une équipe d'intervention, composée d'agents de détention et d'ELSP, se prépare alors à intervenir pour mettre l'énergumène en prévention. Retranché dans sa cellule, celui-ci brandi une arme par destination d'une longueur de 20 cm.*

*Le retrait de l'équipe est alors décidé afin de prémunir les agents d'un risque de blessure grave.*

*Après réflexion, la direction décide que c'est aux agents ELSP d'intervenir avec du matériel supplémentaire comprenant les bâtons de défense et bombe lacrymogène. Elle fait appel aussi à la cellule de négociation des ERIS afin d'établir un contact avec le détenu afin de lui faire entendre raison.*

*Après un certain temps d'échange avec le détenu, l'équipe d'intervention était prête à intervenir lorsque tout d'un coup, il y eu un revirement de situation.*

*En effet, l'individu n'était plus réceptif aux échanges avec le négociateur des ERIS et au regard de sa détermination, l'officier ERIS décida de faire intervenir l'équipe ERIS en stand-by au sein de l'établissement.*

*Aguerris et formés à ce genre d'intervention, les ERIS ont maîtrisé l'individu et lui ont fait lâcher de ses mains l'arme par destination. Après avoir effectué des mesures de sécurité, il fut emmené au quartier disciplinaire pour sa mise en prévention.*

*Le bureau local UFAP tient à féliciter l'ensemble des agents qui ont participé à cette intervention tant les agents ERIS, les ELSP et les agents de détentions pour leur engagement et leur professionnalisme.*

*Néanmoins, le bureau local UFAP appelle de tous ses vœux que des sessions de formation en relation avec ce genre d'évènement soient organisées plus régulièrement notamment sur le socle commun afin de garantir tout à chacun la capacité à agir et inter réagir.*

*Le bureau local demande et exige que ce détenu soit transféré à l'issue de sa peine de quartier, qui espérons le sera à la hauteur de ses faits !!!!*

*Pour le bureau local,*

*Sébastien THEVENIN*